ÉGLISE CATHOLIQUE EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Fête de l'Immaculée Conception et clôture de l'Année Saint Joseph

Le 8 décembre marque la fête de l'Immaculée Conception. La célébration de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie – située dans les premiers jours de la nouvelle année liturgique et du temps de l'Avent – nous rappelle la destinée unique de cette femme juive, choisie par Dieu. Pour la foi chrétienne, Marie est indissociable de l'enfant qu'elle a porté, Jésus, en qui s'est totalement manifesté le Dieu vivant. Elle est appelée, depuis le concile d'Éphèse (431), « Mère de Dieu ». Selon la tradition catholique, depuis le dogme promulgué par le pape Pie IX, le 8 décembre 1854, elle est déclarée préservée du péché originel dès sa naissance.

Cette année, le 8 décembre est aussi le jour de la clôture de l'Anne Saint Joseph, ouverte par le pape François le 8 décembre 2020.

L'occasion de relire et méditer la Lettre apostolique *Patris corde* est en intégralité ici.

Renseignez-vous auprès de votre paroisse pour savoir où seront célébrées les messes de l'Immaculée Conception ce 8 décembre.

En savoir plus : L'immaculée Conception sur le site de l'Eglise de France

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 14/12/2025 -
https://charente.catholique.fr/agenda/fete-de-limmaculee-conception-et-cloture-de-lannee-saint-joseph/